

Annexe III
Règlement d'examen

Certificat d'aptitude professionnelle Réalisation en chaudronnerie industrielle			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (C.F.A. et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (C.F.A. et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats libres	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
Unités professionnelles						
EP1 - Analyse et exploitation de données techniques	UP1	4	C.C.F.		ponctuel écrit (1)	3 h 00
EP2 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un ensemble	UP2	13 (2)	C.C.F.		ponctuel pratique	13 h 00 maxi (3)
Unités d'enseignement général						
EG1 - Français et histoire-géographie	UG1	3	C.C.F.		ponctuel écrit	2 h 15
EG2 - Mathématiques - sciences physiques	UG2	2	C.C.F.		ponctuel écrit	2 h 00
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	C.C.F.		ponctuel	
Épreuve facultative : Langue vivante (1)	UF		ponctuel oral	20 minutes	ponctuel oral	20 minutes

1. Épreuve écrite **avec assistance informatique**.

2. Dont 1 pour la V.S.P.

3. Dont 1 heure pour la V.S.P.